

# VIC infos

## LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,  
Chères Lagraulassiennes,  
chers Lagraulassiens,

Cette année encore, à Vic-Fezensac, l'été s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité grâce aux différentes animations proposées par les associations vicoises et soutenues par la Municipalité. C'est toujours une grande fierté pour moi de constater tout au long de l'année le dynamisme de notre vie associative. Merci à tous les acteurs.

La rentrée 2017 s'est également déroulée dans de très bonnes conditions. Cette année, aucun changement à noter du côté des rythmes scolaires pour Vic-Fezensac. Les activités péri-scolaires sont maintenues. Nous attendons les résultats de la concertation pour prendre les mesures les plus appropriées à la rentrée 2018 (voir article p.4).

Enfin, les travaux de réaménagement du centre-ville débutent ce 2 octobre 2017 et se poursuivront jusqu'au mois de mai 2018. Vous trouverez, jointe à ce bulletin, la première lettre « informations travaux » avec tous les éléments d'informations.

Bien à vous,

Le Maire,  
Michel Espié

## SOMMAIRE

**Actualité municipale.... p.2-5**

**Page du groupe  
minoritaire ..... p.6**

**Vie associative ..... p.7**

**La petite histoire..... p.8**

Ville de



VIC-FEZENSAC

# ACTUALITE municipale



## ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : ATTENTION AUX ESCROQUERIES !

Suite à divers témoignages, il semblerait que, depuis plusieurs mois maintenant, les différents établissements et commerçants vicois soient régulièrement harcelés, par téléphone ou par courriers, par des entreprises ou individus malveillants. Ceux-ci contactent les commerçants en exigeant de l'argent (frais de dossier ou autre) afin de régulariser des dossiers de mise en accessibilité. Attention, ceci

est une escroquerie ! Certes, la loi oblige les établissements recevant du public (ERP) à faire les travaux nécessaires mais personne ne vous demandera d'argent et surtout pas par téléphone. Ne vous laissez pas abuser !

### Rappel de la loi.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et citoyenneté des personnes handicapées, les ERP doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

L'échéance était fixée au 31 décembre 2014. Or, tous les établissements n'ont pas pu réaliser les travaux dans ce délai.

**Il s'agit donc aujourd'hui de déposer en Mairie un Agenda d'accessibilité programmée (Adap).**

### Quatre motifs de dérogation aux règles d'accessibilité existent :

- impossibilité technique avérée
- préservation du patrimoine architectural pour l'extérieur d'un bâtiment
- disproportion manifeste entre les améliorations apportées et le coût, les effets sur l'usage ou la viabilité et l'exploitation de l'établissement
- ou, pour les ERP situés dans un bâtiment à usage principal d'habitation et concernant les travaux sur les parties communes, le refus exprès de l'assemblée générale des copropriétaires de réaliser des travaux ou aménagements.

Des sanctions pénales et administratives sont prévues en cas de non respect de la loi.

**La Mairie invite donc tous les professionnels vicois concernés à se faire connaître auprès des services techniques :**

- soit par mail, [dst@ville-vicfezensac.fr](mailto:dst@ville-vicfezensac.fr)
  - soit par téléphone au 05 62 58 05 54
- afin de déposer leur agenda d'accessibilité programmée ou de faire une demande de dérogation.



## PENTECOTE 2017 : BILAN MORAL ET FINANCIER

Le bilan de Pentecôte est tout à fait correct cette année encore.

La sécurité a pu être garantie dans l'enceinte de la fête grâce à la fermeture de la ville, à la vidéo-surveillance et aux forces de sécurité qui sont intervenues de manière rapide chaque fois que la situation l'exigeait. A l'extérieur du périmètre de la fête, la Gendarmerie Nationale a veillé à faire respecter l'ordre et la tranquillité. La Croix rouge avec le renfort d'autres associations (Comité français de secourisme de Haute-Garonne, Association secouristes médecins sport) a pu réaliser sa mission de secours dans de bonnes conditions.



La fréquentation 2017 est légèrement en baisse. On compte au total 35070 visiteurs que l'on peut décomposer comme suit :

- Entrées périmètre : 21768
- Campeurs : 6302
- Bracelets gratuits : 4700
- Bracelets tarif réduit CTV : 2300

### Bilan financier

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		années de suspension				avec fermeture du périmètre	
Dépenses en euros (hors coûts de personnel)	232 080,58	109 378,28	109 694,00	177 679,20	197 902,47	387 471,34	371 997,50*
Recettes en euros	113 802,12	8125,00	25 008,50	123 932,45	134 460,00	268 984,00	267 694,20
Coût total en euros	118 278,46	101 253,28	84 685,50	53 746,75	63 442,47	118 487,34	104 303,30

\* Ce montant comprend 19 797,68 euros d'investissement pour la fabrication et l'installation du bloc sanitaire du camping de la Pachère.



# ACTUALITE municipale

## RYTHMES SCOLAIRES : DEBUT DE LA CONCERTATION EN NOVEMBRE.

A l'ordre du jour de cette rentrée 2017 : la question des rythmes scolaires dans les écoles maternelle et élémentaire. En effet, avec la publication le 29 juin dernier du décret visant à permettre une nouvelle organisation, les communes avaient la possibilité de demander pour la rentrée 2017 une dérogation au cadre général de 4,5 jours pour repasser à la semaine à 4 jours.

A Vic-Fezensac, la question s'est donc immédiatement posée. Renseignements pris et réflexion faite, la décision a été actée de maintenir les dispositions 2016 pour cette rentrée 2017 et de lancer une large concertation à l'automne



afin de préparer la rentrée 2018. Maintien de la semaine à 4,5 jours ou retour à la semaine de 4 jours ? C'est l'interrogation qui sera proposée, dès le mois de novembre, via un questionnaire, à l'ensemble des élus, des parents d'élèves, des enseignants ainsi que du personnel des écoles.

Cette concertation permettra d'obtenir l'avis du plus grand nombre et de soulever toutes les réflexions et interrogations qui pourraient se poser : bien-être des enfants, organisation des écoles, impacts financiers, etc.

## AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS



Une partie du bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers

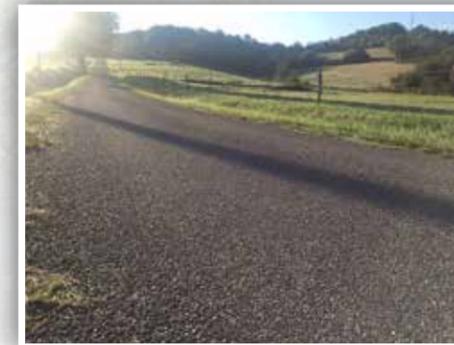
(côté ancienne gendarmerie) a subi durant ces derniers mois un sérieux lifting. Les sols ont été rénovés, les fenêtres ont été changées et les peintures refaites à neuf.

Ce réagencement a été effectué afin de permettre d'accueillir des associations vicoises, notamment reloger l'association « Vic Danse » qui était installée jusqu'à présent dans le bâtiment des quatre classes de l'école

primaire. L'association Vic Country bénéficiera également de la salle du haut quelques heures pour les cours de cette année.

Pour ce qui est du bâtiment de la caserne des pompiers en lui-même, aucuns travaux n'ont pour le moment été réalisés. Un côté sert simplement de stockage pour l'association « Pentecôtavic ». Une réflexion plus large sera menée dans les années à venir pour d'éventuels travaux ou améliorations. Affaire à suivre...

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE : REFECTION DE VOIRIE COMMUNALE



Via le syndicat intercommunal de voirie, la ville de Vic-Fezensac réalise chaque année la réfection d'un certain nombre de routes communales. Depuis le début du mandat, les efforts financiers en la matière ont

été largement augmentés afin d'entretenir au mieux les kilomètres de chemins de la commune.

En 2016, c'est près de 80 000 euros qui ont été investis afin de refaire les chemins ruraux de Grisonis, de la RD 626 à « Lalanne », de l'échangeur, de Pimbat et de la Glacière. En 2017, la Mairie a déjà fait réaliser près de 70 000 euros de travaux pour la remise en état des chemins ruraux de Rique et de Peyrin à Lagraulais ainsi que le chemin rural du centre équestre.

En 2018, d'autres travaux de réfections de chemins seront programmés et les efforts maintenus.

## REOUVERTURE ET NETTOYAGE DE CHEMIN RURAUX

La Municipalité a décidé de faire rouvrir et nettoyer un certain nombre de chemins ruraux en terre. Ce sera le cas des chemins ruraux N°10, N°64 dit de « Carboire » et N°72, mais aussi des chemins du Couqué, de Campuzan, du Pété et de Barbazan. Une partie des travaux seront réalisés en régie, le reste sera fait par une entreprise spécialisée.

## EN BREF

### NOUVEAUX ARRIVANTS.

Mise en place d'une cérémonie d'accueil..

En partenariat avec l'association « Vic Accueil » qui a lancé la réflexion sur le sujet il y a maintenant quelques mois, la Mairie de Vic-Fezensac met en place, cette année, un accueil des nouveaux arrivants. Ce moment convivial aura lieu, pour sa première édition, le vendredi 24 novembre 2017 à 19h à la Mairie de Vic. Nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie !

### FLEURISSEMENT.

Pensez à vos plantations !

La Municipalité tient à vous rappeler que le projet « Fleurissons notre ville » est toujours d'actualité. Pour faire réaliser des excavations et être accompagné dans un éventuel projet de fleurissement de votre façade, José BENTEGEAC et les services municipaux se tiennent à la disposition des candidats. Bravo à toutes celles et ceux qui fleurissent chaque année avec beaucoup de goût leur jardin et devant de porte. C'est toujours un plaisir pour les yeux !

### ECOLE ELEMENTAIRE.

Les classes maintenant équipées en numérique.

Depuis début mars 2017, toutes les classes de l'école élémentaire sont équipées d'un vidéoprojecteur interactif, de tablettes numériques pour les élèves, d'un ordinateur portable pour l'enseignant et d'un visualiseur portable..

## VIC est sale, Vic est triste avait dit le candidat Espie !



### On a retrouvé les jardinières

Maintes fois transportées pendant les fêtes, elles avaient fini par disparaître du paysage, mettant ainsi à mal les promesses d'embellissement du quotidien des Vicois. On les a enfin débusquées, quasiment abandonnées. Nous gardons cependant l'espoir qu'elles retrouveront, d'ici peu, leur emplacement d'origine.

### Poubelles : ça continue !

Nous savons bien que l'équipe municipale n'est pas responsable des incivilités ! Toutefois, Monsieur le Maire, il conviendrait d'exercer votre pouvoir de police. Enfin, il est dommage que vous refusiez la proposition du groupe d'opposition sur la mise en place du ramassage des encombrants qui est un service utile à la population et qui existe dans de très nombreuses communes !



### FLASH INFO : la Commune cherche des sous !

La dotation versée par la Commune pour les festivités s'élève à 285 053 € suite au vote du budget supplémentaire du 14 septembre. Cette somme résorbe déjà le déficit des festivités 2016 à hauteur 87 000 € hors

charges de personnel et le déficit de Pentecôte 2017 à hauteur de 104 303 € hors personnel aussi. Monsieur le Maire refuse toujours de prendre en compte sur le budget festivité les frais de personnel qui s'élèvent à plus de

120 000 € pour l'ensemble des fêtes. D'ores et déjà le calcul est simple ; les festivités coûtent aux Vicois 285 053 € + 120 000 € soit 405 053 €€ Cela représente 116 € par habitants.

### TEMPO derrière les palissades !

Le festival Tempo Latino s'ouvre au reste du monde - cette année c'était la Colombie - mais se referme derrière de vilaines palissades. Sécurité oblige, notre Vauban des temps modernes ferme la ville - sans faire payer cette fois - condamnant l'accès à certains commerces vicois très tôt dans la semaine et obligeant, au plus fort de la fête, touristes et Vicois, à utiliser le GPS pour

se déplacer d'un point à l'autre de la ville !!! Nous promenant à Marciac pour le festival, stupeur : ni palissades, ni caméras, ni fouilles !!! Les élus de la ville seraient-ils irresponsables ? Concernant la sécurité de Vic, il faut croire que Monsieur le Maire se débrouille bien mal, car, selon ses propres dires, certaines manifestations comme Marciac seraient d'avantage aidées et

bénéficieraient de protections plus discrètes. Il faudra être plus persuasif l'année prochaine auprès des autorités !!! C'est bien d'avoir du bagout et de dire n'importe quoi en conseil municipal «c'est moi qui décide,...», c'est moins facile de défendre efficacement ses dossiers.

## LA JOYEUSE PETANQUE VICOISE



Créé en 1963, le club de Pétanque de Vic-Fezensac, nommé « la Joyeuse Pétanque », ne manque pas de dynamisme. Sous l'impulsion du bureau et de son Président Pierre Garcia, le club prospère tranquillement pour le plus grand bonheur des amateurs de boules.

L'association compte aujourd'hui une soixantaine de licenciés ainsi qu'une vingtaine d'adhérents. Il a la chance de bénéficier d'une école de pétanque pour former petits et grands tous les mercredis après-midi au boulodrome ou au terrain couvert. Le club dispose également d'un arbitre national, Pierre Garcia et d'un arbitre départemental, Jean-Michel Narran.

Les équipes sont dynamiques et participent chaque année à différents championnats :

championnat du Gers des clubs, championnat des clubs vétérans avec une équipe en 2<sup>ème</sup> division

et une équipe en 3<sup>ème</sup> division, championnat des clubs féminins avec une équipe d'entente Vic-Castillon-Gondrin en 2<sup>ème</sup> division ou encore le championnat séniors avec une équipe en 1<sup>ère</sup> division et une équipe en 3<sup>ème</sup> division.

Chaque année, des événements sont organisés par la Joyeuse Pétanque comme par exemple des concours en semi-nocturne comme cela a été le cas en juillet et en août cette année ou bien encore les concours de Pétanque de la Saint-Matthieu. En projet pour l'année à venir, des concours amateurs en quatre parties les vendredis soir durant l'été ou bien encore l'organisation éventuelle d'un concours « corpo » amateurs entre associations et entreprises du territoire.

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION VICOISE : LES PITCHOUN'S

Une nouvelle association a vu récemment le jour dans notre commune. Nommée « Les Pitchoun's », cette association a un objectif très simple : organiser des événements à l'attention des enfants du territoire.

Lors de la Fête de la Saint-Matthieu, l'équipe de bénévoles de l'association en a profité d'ailleurs pour mettre en place un vide-grenier qui a connu un franc succès. Les prochaines manifestations à venir sont le Carnaval des enfants qui se prépare et la chasse aux œufs au moment de Pâques. Alors n'hésitez plus, inscrivez vos enfants et partagez un bon moment en famille !

Si vous désirez en savoir plus sur cette association, vous pouvez prendre contact avec la Présidente, Emilie Saubusse au 06.20.25.38.19 ou par mail : [lespitchouns32190@gmail.com](mailto:lespitchouns32190@gmail.com)

Facebook : <https://m.facebook.com/Les-Pitchouns>



# LA petite histoire...



l'Osse voisine. La source, ignorée, est à sec l'été. Pourtant, une friction de cette eau le 15 août enlevait les douleurs de dos et articulations. Pour anecdote, lors des pèlerinages, il fallait y porter de l'eau le 14 Août !

Par ailleurs, une dizaine de mètres au dessus, de l'autre côté de la route, se trouve une statue de la Vierge dite de Carboire (nom du lieu). Ce lieu était bien séculairement fréquenté, avec processions pour le 15 août jusqu'aux années 1960 environ. Bien qu'en terrain privé, la statue est souvent fleurie.

A un kilomètre de la sortie de Vic, sur la D35 en direction de Bassoues, se trouve en bordure de route un petit banc en pierre avec inscription. On peut y lire ceci :

« Notre Dame de Carboire, soulagez les éplorés qui confiants en vous, viennent boire à votre fontaine et s'y laver ».

Cette réalisation est due au sculpteur Alos vers 1960 - on lui doit également la statue en hommage au Dr Delucq dans le jardin des Cordeliers.

La fontaine en contrebas du banc a disparu pour laisser place à un trou marécageux avec joncs et carex dont l'eau s'écoulait vers

Plus haut encore, au lieu-dit « Las Ferrières », s'élevait l'église de St Jean d'Ayga ou de Dauge, déjà absente au cadastre de 1726, mais qui existait dès le XIVème siècle.

## LE clin d'oeil !

Petit clin d'oeil à Nicolas Garros arrivé premier de la 3<sup>ème</sup> catégorie au Grand Prix de la Saint-Matthieu 2017. Félicitations à lui !

Bravo également Elian Prieur arrivé 5<sup>ème</sup> chez les cadets.



Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac  
Tél : 05 62 64 47 00 - Fax : 05 62 64 47 13  
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr  
Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac  
Site : www.ville-vicfezensac.fr  
ISSN 2494-5161

## Événements à venir

**Semaine commerciale**  
du 11 au 17 décembre 2017  
organisée par l'Association des  
Commerçants et Artisans Vicois

Grand jeux concours  
Tirage au sort le 17 décembre  
durant le loto de l'ACAV